

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical  
du 15 décembre 2016**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)	Nombre de votes	
		Titulaires	Suppléants		Pour :	Contre : Abstentions :
<b>933</b>	33	11	0	11	Pour : Contre : Abstentions :	11 + 1 pouvoir 0 0

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **Judi 15 décembre 2016 à 15 heures** à la Maison du Département à SAINT-LÔ (salle Amiral Tourville) sur convocation expédiée le 30 novembre 2016. Mr Patrice PILLET, Président, préside la séance.

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

Mme Frédérique BOURY, M. Gabriel DAUBE, M. Pierre de CASTELLANE, M. Jean-Paul FORTIN, Mme Maryse HEDOUIN, Mme Patricia LECOMTE, M. Gilles LELONG, M. Patrice PILLET (pouvoir de Mme Christelle CASTELEIN).

Délégués des communes titulaires :

M. Pierre-Yves AUSSANT, Mme Simone DUBOSCQ, Mme Marie-Françoise LEBONNOIS

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental, titulaires :

Mme Christèle CASTELEIN, M. Jacques COQUELIN, M. Antoine DELAUNAY, Mr Sébastien FAGNEN, M. Jean-Marc JULIENNE, Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, M. Jean LEPETIT, M. Jean MORIN, Mme Valérie NORMAND.

Délégués des communes, titulaires :

M. Stéphane AUCRETERRE, M. Gilles AUGER, M. Hubert MOUCHEL, M. Thierry TOTAIN.  
Mme Françoise K'DUAL, Mme Emeline THEVENIN

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Dominique LOUZEAU (CCI Cherbourg-Cotentin),  
M. Jacques FESNIEN, M. Loïc HOUSSARD, M. Patrick LEPELLEUX, M. Alain SALMON,  
M. Pascal FERREY, M. Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture).

.../...  
.../...

## Adhésion à ENVIROPEA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les éléments fournis au rapport et explicités en séance

Après en avoir délibéré,

Le Comité, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable :

- **à l'adhésion du SMEL à l'Association ENVIROPEA** pour être membre de cette association et bénéficier des avantages suivants :
  - une assistance sur une veille concernant les programmations de différents programmes européens 2018-2020, H2020, appels d'offres de l'UE, informations spécifiques à la demande,.. et un appui sur l'ensemble des instruments financiers et outils mis en œuvre par l'Union européenne
  - une assistance d'une demi-journée pour l'analyse des instruments financiers mis en place par l'Union européenne en relation avec le plan d'action du SMEL,
  - un tarif privilégié en cas d'engagement dans une assistance au montage ou au suivi de vos projets européens ;
- **à régler le montant de la cotisation annuelle de 300 euros à ENVIROPEA** étant précisé qu'un bilan sera établi au bout d'une année permettant de mesurer du degré de satisfaction et déterminer de la poursuite ou non de l'adhésion du SMEL à cette association.

Pour extrait conforme,

**LE PRESIDENT DU SMEL,**

